



Sur le plan bilatéral, le gouvernement encourage un resserrement des liens avec tous les parlements des Amériques, notamment avec ceux de pays de première importance comme les États-Unis, le Mexique et le Brésil. Des bureaux de liaison parlementaire ont été établis dans les ambassades canadiennes de ces trois pays. Ces services sont là pour produire des propositions de resserrement des liens parlementaires ou y répondre. Le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (CPAECI) et un groupe de travail formé de parlementaires canadiens s'attachent actuellement aux aspects d'une liaison parlementaire canado-américaine déjà bien établie. Le gouvernement voit cette étude d'un bon œil et est disposé à y collaborer le cas échéant à Ottawa comme à Washington. À la faveur d'un dialogue parlementaire bilatéral qui s'amplifie avec le Mexique, l'ambassade canadienne lance un ambitieux plan de visites où un certain nombre de comités parlementaires mexicains rencontreront leur pendant canadien. Le service des relations parlementaires apporte une aide logistique et administrative considérable aux délégations parlementaires de notre pays en sol mexicain.

Le MAECI et l'ACDI collaborent avec les parlementaires canadiens qui ont pris l'initiative de créer l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC). La conférence inaugurale de la GOPAC se tiendra à Ottawa en octobre 2002. Elle devrait réunir plus d'une cinquantaine de parlementaires des Amériques à Ottawa dans ce qui sera un rassemblement de près de 200 parlementaires. Une section régionale de la GOPAC devrait voir le jour dans les Amériques à l'occasion d'une rencontre régionale à l'automne 2002. Cette section recevra une aide financière de programmes en place de l'ACDI pour l'organisation de séminaires de formation et la mise en place d'un réseau virtuel.

Recommandation 13

« Que, pour que notre présence à l'étranger soit plus concertée et efficiente, le gouvernement du Canada améliore la coordination et la communication entre ses ambassades et ses consulats. Il faudrait mettre en place, au sein de chaque pays, une stratégie de service extérieur unique et une structure organisationnelle explicite. »

Recommandation 14

« Que, pour faciliter la communication et la circulation de l'information au sujet des initiatives commerciales du Canada, des contacts avec les médias soient établis dans les ambassades du Canada, notamment dans les pays où les intérêts commerciaux du Canada sont considérables. »

Le gouvernement reconnaît qu'il est important d'assurer une présence plus intégrée et plus efficace à l'étranger et déploie des efforts dans ce sens. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) cherche sans cesse à accroître la coopération régionale et entre les missions pour les aider à mieux coordonner leurs rapports aussi

